

notre rapport en résumant les principaux travaux de notre administration.

En sortant de la crise économique de 1875-80 il se fit chez nous, comme partout ailleur du reste, un mouvement très-prononcé pour réorganiser les forces disséminées, grouper les intérêts divers et attirer sur notre centre l'attention du monde des affaires ainsi que la sollicitude de nos gouvernements. L'ancienne Chambre de Commerce, désagrégée durant la crise, conserva cependant un élément suffisamment homogène pour défendre les intérêts engagés, et, de concert avec les autorités municipales et le haut négoce, pour appuyer auprès des promoteurs de projets et d'entreprises nouvelles, les intérêts de la localité. C'est ainsi que la position de Trois-Rivières et de la Division fut ardemment défendue—quoique sans grand succès—lors de la création du Crédit-Foncier Franco-Canadien. Il en fut de même lors de l'introduction de l'Industrie sucrière dans la Province et lors du projet d'établir un Crédit Mobilier. Lorsqu'il fut question d'établir une ligne régulière de vapeurs entre la France et le Canada, dans le but de développer les relations commerciales entre les deux pays, Trois-Rivières pris part au mouvement, et ainsi de suite.

Avec la reprise des affaires et du moment que la construction du Chemin de fer du Pacifique était définitivement assurée, c'est-à-dire du moment que notre réseau de chemins de fer allait être complété dans ces grandes lignes, des démarches furent faites auprès du gouvernement fédéral dans le but d'établir une Commission du Havre pour notre Port. Ce projet, dans lequel depuis de longues années déjà nos hommes d'affaires voyait non-seulement le moyen le plus pratique, et le plus efficace, pour